



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2024-027 **Conseil municipal du deux avril 2024**

Le Mardi Deux Avril Deux Mil Vingt Quatre à Dix Neuf Heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Rémy ORHON, Maire d'Ancenis-Saint-Géréon.

Présents : Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Fanny LE JALLE, Florent CAILLET, Myriam RIALET, Bruno DE KERGOMMEAUX, Laure CADOREL, André-Jean VIEAU, Mélanie COTTINEAU, Renan KERVADEC, Marine MOUTEL-COCHAIS, Sébastien PRODHOMME, Monique GOISET, Anthony MORTIER, Johanna HALLER, Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Sylvie ONILLON, Bruno FOUCHER, Fabrice CERISIER, Isabelle BOURSE, Patrice GOUDE, Katharina THOMAS, Vivien BRANCHEREAU, Régis ROUSSEAU, Julie AUBRY, Olivier BINET, Séverine LENOBLE, Cécile BERNARDONI, Sarah ROUSSEAU, Camille FRESNEAU, Nicolas RAYMOND et Nabil ZEROUAL conseillers municipaux.

Absent(e)s :

Excusée(s) : Carine MATHIEU,

Pouvoirs : Carine MATHIEU à Florent CAILLET

Ont été désignés secrétaires de séance : Marine MOUTEL-COCHAIS, Cécile BERNARDONI et Nabil ZEROUAL

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents ou représentés : 35
Date de la convocation : 27 mars 2024
Date de la publication : 9 avril 2024

2024-027 AFFAIRES GENERALES – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES ET NON PERMANENTES

Rapporteuse : Mireille LOIRAT

En raison des démissions de monsieur Jean-Noël GRIFFISCH le 17 février et madame Christine RAMIREZ le 23 février, il convient de les remplacer dans les commissions municipales permanentes et non permanentes.

Madame Monique GOISET a donné son accord pour siéger dans les commissions :

Permanententes :

Urbanisme, nature en ville et affaires foncières,
Commerce, tourisme, économie sociale et solidaire

Non permanentes :

Marchés forains
Commerce extra-municipale
Contrôle de la liste électorale (suppléante)
Commission consultative des services publics locaux CCSPL

Monsieur Régis ROUSSEAU a donné son accord pour siéger dans les commissions permanentes :

Culture, patrimoine historique, naturel et culturel
Commerce, tourisme, économie sociale et solidaire
Travaux, infrastructures

De plus, la création d'un nouveau groupe d'élus non-inscrits au sein du Conseil municipal nécessite de modifier la composition de plusieurs commissions par respect de la représentativité.

En conséquence, monsieur le Maire propose d'arrêter comme suit la composition des commissions concernées :

Composition permanente « Transition écologique, mobilités, démocratie locale » :

Titulaires : Mireille LOIRAT, Arnaud BOUYER, Katharina THOMAS, Sébastien PRODHOMME, Fabrice CERISIER, Camille FRESNEAU, Séverine LENOBLE, Nabil ZEROUAL

Commission permanente « Finances, ressources humaines, tranquillité publique » :

Titulaires : Gilles RAMBAULT, Johanna HALLER, Arnaud BOUYER, Bruno FOUCHER, Sébastien PRODHOMME, Sylvie ONILLON, Camille FRESNEAU, Olivier BINET, Nicolas RAYMOND

Commission permanente « Culture, patrimoine historique, naturel et culturel » :

Titulaires : Fanny LE JALLÉ, Isabelle BOURSE, Patrice GOUDE, Régis ROUSSEAU, Johanna HALLER, Cécile BERNARDONI, Nabil ZEROUAL

Commission permanente « Urbanisme, nature en ville et affaires foncières »

Titulaires : Bruno DE KERGOMMEAUX, Isabelle BOURSE, Monique GOISET, Sylvie ONILLON, Sébastien PRODHOMME, Bruno FOUCHER, Nabil ZEROUAL, Cécile BERNARDONI

Commission permanente « Commerce, tourisme, économie sociale et solidaire » :

Titulaires : Laure CADOREL, Monique GOISET, Patrice GOUDE, Régis ROUSSEAU, Séverine LENOBLE, Olivier BINET, Nicolas RAYMOND

Commission permanente « Travaux, infrastructures »

Titulaires : Renan KERVADEC, Arnaud BOUYER, Julie AUBRY, Bruno FOUCHER, Régis ROUSSEAU, Nicolas RAYMOND, Cécile BERNARDONI

Commission « Marchés forains » :

Titulaires : Laure CADOREL, Monique GOISET, Patrice GOUDE, Bruno DE KERGOMMEAUX, Carine MATTHIEU, Gilles RAMBAULT, Séverine LENOBLE, Olivier BINET, NABIL ZEROUAL

Commission « Commerce extra-municipale » :

Titulaires : Laure CADOREL, Monique GOISET, Patrice GOUDE, Sébastien PRODHOMME, Séverine LENOBLE, Olivier BINET, Nicolas RAYMOND

Commission « Contrôle de la liste électorale » :

Titulaires : Patrice GOUDE, Bruno FOUCHER, Sylvie ONILLON, Séverine LENOBLE, Sarah ROUSSEAU

Suppléants : Sébastien PRODHOMME, Monique GOISET, Anthony MORTIER, Camille FRESNEAU, Nicolas RAYMOND

Cellule de crise :

Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Mélanie COTTINEAU, Myriam RIALET, Florent CAILLEET, Olivier BINET, Nicolas RAYMOND

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-22 ;

VU le règlement intérieur du Conseil municipal modifié en date du 12 décembre 2022 ;

VU la délibération n°076-20 du 16 juillet 2020 créant et fixant la composition des commissions permanentes ;

VU les délibérations n°112-21 du 27 septembre 2021, n°0133-22 du 12 décembre 2022 et n°2023-006 du 6 février 2023 modifiant la composition des commissions permanentes ;

CONSIDERANT les démissions du Conseil municipal de monsieur Jean-Noël GRIFFISCH et de madame Christine RAMIREZ ;

CONSIDERANT l'intérêt, pour le Conseil municipal, que les dossiers qui lui sont soumis aient fait l'objet d'une étude et élaboration préalables par des commissions spécialisées chacune dans un domaine ;

CONSIDERANT que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

CONSIDERANT la création d'un groupe d'élus non-inscrits au sein du conseil municipal nécessitant de modifier la composition de la commission par respect de la représentativité ;

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de désigner à main levée la composition des commissions. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres présents et représentés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et après un vote à mains levées dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 35

Votants : 35

Abstentions : 0

Exprimés : 35

Pour : 35

Contre : 0

APPROUVE la modification de la composition des commissions municipales selon le tableau joint.

Pour extrait,
Le Maire,
Rémy ORHON



Les secrétaires de séance,
Marine MOUTEL-COCHAIS

Cécile BERNARDONI

Nabil ZEROUAL

Publication sur le site internet le :
Transmission au contrôle de légalité le :

02 AVR. 2024

Accusé de réception en préfecture
044-200083228-20240402-2_2024DELIB027-DE
Reçu le 03/04/2024